



| | | | |
|--|--|---|------------|
|  <p>Groupement Hospitalier Nord-Dauphiné BOURGOIN-JALLIEU</p> | PRISE EN CHARGE DU PATIENT EN PRE ET POST OP LORS DE LA POSE DU CATHETER DE DIALYSE PERITONEALE |  | |
| MO/CHPO/PPDIA/06 | Version 1 | Date de la dernière révision : SANS OBJET | Page : 1/4 |
| Motif principal de la révision : SANS OBJET | | | |

1. OBJET / FINALITE

Le protocole a pour objectif de décrire l'enchaînement des étapes à effectuer lors de la prise en charge pré et post opératoire d'un patient pour une pose de cathéter de dialyse péritonéale, en unité de soins afin de prévenir le risque infectieux associé aux soins.

2. DOMAINE D'APPLICATION



Le protocole s'applique pour tout patient pris en charge en service de néphrologie, en consultation de dialyse péritonéale ou en chirurgie générale.

3. LISTE DE DIFFUSION

Le protocole s'adresse aux :

- Médecins néphrologues
- Cadre de santé en néphrologie
- IDE référentes en dialyse péritonéale, IDE et AS du service de néphrologie et de chirurgie générale

| | | |
|-------------------------------|---|---|
| Date de création : 16/05/2019 | | Classement GED – Processus HAS « Parcours patient PEC Dialyse » |
| Rédaction - Fonction : | Lisa DESCOT, IDE référente dialyse péritonéale Ghislaine LAVOCAT, IDE EPRIAS | Signé le 30/07/2019 Signé le 15/07/2019 |
| Validation - Fonction : | Dr Louis DE LAFORCADE, chef de service Néphrologie Dr Marie-Laure VALDEYRON, Praticien EPRIAS | Signé le 30/07/2019 Signé le 08/07/2019 |
| Approbation - Fonction : | Richard ROLLAND Cadre Supérieur de Santé Qualité | Signé le 29/08/2019 |

| | | | |
|---|--|---|------------|
|  | PRISE EN CHARGE DU PATIENT EN PRE ET POST OP LORS DE LA POSE DU CATHETER DE DIALYSE PERITONEALE |  | |
| MO/CHPO/PPDIA/06 | Version 1 | Date de la dernière révision : SANS OBJET | Page : 2/4 |

4. DESCRIPTION

LE PATIENT A CHOISI LA DIALYSE PERITONEALE DE MANIERE DEFINITIVE (DFG ENVIRON 15 ML/MIN)

- Il est adressé en consultation de chirurgie (chirurgien urologique)
- Prise du RDV avec l'IDE DP



3 MOIS AVANT LE DEBUT PREVISIBLE DE LA TECHNIQUE (SELON EVALUATION CLINIQUE ET BIOLOGIQUE EN CONSULTATION NEPHRO) :

- Prévenir l'équipe de l'AURAL pour organiser une visite de pré-installation à domicile (à réaliser avant le bloc)
- Le patient est adressé en consultation anesthésique si AG envisagée. Elle n'est pas nécessaire si elle se fait par TAP bloc
- La pose de cathéter et l'hospitalisation dans le service de néphrologie (de préférence) ou chirurgie générale sont programmées

Prise en charge pré et post op du patient :

- Il entre la veille en néphrologie, voire plus précocement selon situation médicale (surcharge, relai AVK etc...)
- Bilan minimal la veille de la pose du cathéter : NFS, iono, TP, TCA, groupe Rhésus, RAI + pose VVP, ECG
- 1 Normacol à 20h la veille
- Douche bétadinée la veille de l'intervention ou le matin même si le patient est dépendant. Si autonome : douche bétadinée la veille au soir et/ou le matin de l'intervention
- A J0 : Antibio prophylaxie réalisée dans le service. Elle doit avoir lieu 30 à 45 minutes avant l'incision
 - o **CEFAZOLINE 2 g** en première intention :
 - o **VANCOMYCINE 2 g** (30 mg/kg en 1h) en deuxième intention (si allergie) ou si doute quant au statut infectieux du patient
 - o Prémédication avant bloc : Xanax 0.5 mg et Atarax 50 mg
 - o En post opératoire : paracétamol si douleurs
 - o Surveillance constantes, pansement, douleur

- Reprise alimentaire le soir même
- Laxatif systématique en post opératoire, MOVICOL 2 sachets matin et midi
- ASP de contrôle à J1 post opératoire
- Sortie à J2-J3 selon évaluation médicale :
 - Rappel de la nécessité de surveiller les signes infectieux au patient, à l'entourage ou aux infirmières libérales. Le pansement ne doit pas être ouvert avant 7 à 10 jours, sauf en cas de saignements
 - Pansement entre J7 ou J10 en salle de DP avec ablation des points ou des agrafes

| | | | |
|---|--|---|---|
|  | PRISE EN CHARGE DU PATIENT EN PRE ET POST OP LORS DE LA POSE DU CATHETER DE DIALYSE PERITONEALE | |  |
| MO/CHPO/PPDIA/06 | Version 1 | Date de la dernière révision : SANS OBJET | Page : 4/4 |

5. COMMENTAIRES / DEFINITIONS

- Dialyse péritonéale : La dialyse péritonéale (DP) est une technique extrarénale utilisant le péritoine comme membrane d'échange entre le sang chargé de déchets et un liquide stérile introduit de façon répétitive dans l'abdomen. Cette technique est quotidienne, nécessitant plusieurs échanges pendant le jour selon une technique dite par sachets (DPCA) ou par cycleur, surtout utilisé la nuit (DPA).
- AURAL : Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel dans la région Rhône Alpes

6. REFERENTIELS (normes NF, bonnes pratiques, ...)

SANS OBJET

7. DOCUMENTS DE REFERENCE (textes réglementaires, procédures, ...)

 Protocole AURAL de Lyon